

L'an deux mille vingt deux, le 23 mars 2022 à 9 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 14 mars 2022

Etaient présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Jean PROU, M. Jacky BOTTON, Mme Célia MONSEIGNE, M. Louis CAVALEIRO, Mme Michèle SAINTOUT, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, M. Olivier ESCOTS, M. Philippe LABRIEUX, M. Cyril PENAUD

Etaient absents représentés : Mme Pascale GOT, pouvoir à Mme MONSEIGNE ; M. Stéphane LEBOT, représenté par Mme SAINTOUT ; Mme Lydia HERAUD, représentée par Mme MARIE-REINE-SCIARD ;

Etaient excusés : Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mr Stéphane COTIER, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique HAMMERER, Mr Vincent BARRAUD

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Isabelle PREVOST, de la Région Nouvelle-Aquitaine

Secrétaire de séance : M. Cyril PENAUD

**Membres en exercice : 16
Membres présents : 10
Suffrages exprimés : 11**

**Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0**

**Délibération N°2022-02-22 - Approbation du Budget Annexe
CORDOUAN 2022**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable;*

Il est décidé à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'adopter le projet de Budget Annexe CORDOUAN 2022 du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 645 000.00 € et pour la section d'investissement à 73 377.78 €;

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont inscrites dans les chapitres suivants :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	187 096.89 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	350 201.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	37 000.00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	10 000.00 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	45 300.00 €
Chapitre 042 - Opération d'ordre transfert entre sections	15 402.11 €
	645 000.00 €

Les recettes de fonctionnement sont inscrites dans les chapitres suivants :

Chapitre 70 - Produits services, domaine et ventes div	267 986.98 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	96 000.00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	94 000.00 €
	457 986.98 €
R 002 - résultat reporté	187 013.02 €
	645 000.00 €

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont inscrites dans les chapitres suivants :

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles **73 377.78 €**

Les recettes d'investissement sont inscrites dans les chapitres suivants :

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement 45 300.00 €

Chapitre 040 - Opération d'ordre transfert entre sections 15 402.11 €

60 702.11 €

R 001 Solde d'exécution positif reporté 12 675.67 €

73 377.78 €

Article 2. De solliciter les subventions correspondantes auprès du Département de la Gironde, du Département de la Charente-Maritime et de la Région Nouvelle-Aquitaine;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 23 mars 2022

La Présidente
Françoise DE ROFFIGNAC


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
13 rue S. Sirois - 33200 BLAYE
05.57.42.28.76 - contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058